

REUNION ANNUELLE DES TUTEURS ET TUTRICES DE STAGE 24 NOVEMBRE 2023

14h00–16h30

Amphithéâtre Jacquet et Visioconférence

PARTICIPANTS	VOIR LISTE EMARGEMENT
EXCUSÉS	
ABSENTS	

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

ORDRE DU JOUR

- 1) Le master en quelques chiffres (résultats 2023, effectifs 2023–24 et retour sur la sélection Mon Master)
- 2) Point d'information sur l'avancée du centre Léa Vion par Marc Zabalia
- 3) Les 300h de stage d'observation et de pré-professionnalisation en M1 : avis du terrain
- 4) Évaluation des stages : rôle du tuteur ou de la tutrice

1. Le master en quelques chiffres (résultats 2023, effectifs 2023–24 et retour sur la sélection Mon Master)

L'Association des Enseignants–chercheurs en psychologie des Universités (AEPU) a réalisé une enquête portant sur 81 parcours de psychologie représentant 27 universités. Cette enquête révèle deux points :

- **Une augmentation modérée du nombre de candidature qui ne concerne pas tous les parcours**
 - 29,3% des parcours ont sensiblement le même nombre de candidats (+/–10%)
 - 29,3% des parcours constatent une baisse de plus de 10%
 - 41,3% des parcours constatent une hausse de plus de 10%

En moyenne, sur la campagne 2022–2023 : 678 candidatures/parcours (min=77;max = 2046) contre 612 (mini=119; max=1800) l'année précédente.

2. La psychologie est une discipline en tension : le nombre de candidat.es est bien plus élevé que le nombre de places disponibles

67.9% des parcours proposent entre 1 et 6 places pour 100 candidat.es.

4/81 parcours proposent plus de 16 places pour 100 candidat.es.

Ces deux tendances nationales résument la situation caennaise. 4032 dossiers ont été traités à l'UFR de psychologie, certains parcours maintenant le même nombre de candidatures que l'an passé, d'autres connaissant une sensible baisse. Si on rapporte le nombre de candidatures aux nombres de places vacantes dans chacun des 5 parcours* de psychologie proposés à l'université

* Les 5 parcours de master de psychologie proposés à l'université de Caen-Normandie : Clinique du développement de l'enfant, l'adolescent et la famille (CDEAF), neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte

de Caen, le pourcentage de chance d'intégrer l'un d'entre eux oscillent entre 1.2% et 4.6%. Au terme de cette campagne, 85 étudiant.es de master 1 (M1) ont été recruté.es portant la promotion à 88 étudiant.es avec les redoublant.es. 51 % des étudiant.es entrant en M1 sont issu.es de l'université de Caen (15% des étudiant.es inscrit.es en licence de psychologie à Caen ont intégré un parcours de master à l'université de Caen). 91 % de ces étudiant.es sont inscrit.es en formation initiale.

La promotion des étudiant.es de master 2 (M2) compte 83 étudiant.es, dont près de 94% inscrit.es en formation initiale.

En ce qui concerne les promotions sortantes de M1, le taux de réussite est de 92%. Seul.es 2 étudiant.es ont abandonné leur formation. En M2, le taux d'étudiant.es diplômé.es est de 96%. Seul.es 2 étudiant.es ont abandonné leur formation.

Les enquêtes réalisées par l'observatoire de l'université de Caen sur le devenir des étudiant.es révèlent que 6 mois après l'obtention de leur diplôme, ils/elles sont 88.6% à être inséré.es professionnellement. Le taux d'insertion professionnelle (ratio entre le nombre de diplômé.es en recherche d'emploi/nombre de diplômé.es sur le marché du travail (emploi et en recherche d'emploi) est de 92.3%.

L'ensemble de ces chiffres montrent que s'il est très difficile d'intégrer un master de psychologie, les étudiant.es sélectionné.es se trouvent majoritairement satisfait.es de leur formation qu'ils poursuivent jusqu'au bout. Une fois diplômé.es, ils choisissent majoritairement d'entrer dans le monde du travail et cette insertion est relativement aisée.

2. Point d'information sur l'avancée du centre Léa Vion par Marc Zabalia

Le Centre Léa Vion est un centre de consultation psychologique universitaire qui a pour objectif de regrouper les différents modes d'intervention psychologique propres à la pratique professionnelle des psychologues. De la consultation d'accueil à la psychothérapie, pour l'individu ou en groupe, en passant par le bilan psychologique et la remédiation, l'objectif de cette structure est d'être un outil de formation, de recherche et un service ouvert à la collectivité œuvrant au développement, au bien-être et à l'adaptation des personnes.

Dans une démarche intégrative, l'ambition est d'offrir un lieu de pratique, de débat et de promotion des divers modes d'intervention psychologique. La pratique psychologique évolue et se transforme en permanence en réponse aux changements sociétaux et aux évolutions scientifiques de la discipline. L'enjeu est ici de mettre au service de la collectivité les pratiques et les outils contemporains issus des développements récents de la psychologie tout en garantissant un cadre rigoureux permettant l'évaluation de leur portée et de leur efficacité pour tel trouble ou telle situation.

En complément des expériences de stage, ce dispositif est un levier majeur offrant aux étudiants en formation initiale une fenêtre sur la diversité des pratiques afin qu'ils puissent être les témoins et les acteurs d'une activité professionnelle riche, ouverte et transparente.

En partenariat avec l'UFR de Psychologie, le Centre Léa Vion peut accueillir et proposer des actions de formation destinées aux psychologues et aux professionnels des secteurs santé, médico-social et plus largement à tous les professionnels souhaitant approfondir, actualiser ou enrichir leurs compétences et leur pratique.

Enfin, le Centre Léa Vion constitue un atout stratégique dans le développement de la recherche clinique et dans l'essor de la recherche sur les pratiques professionnelles. Lieu privilégié pour l'innovation en matière d'outils d'évaluation et de remédiation, il constitue un environnement propice à la recherche sur les pratiques d'intervention et psychothérapeutiques autant sur leur efficacité que sur leur développement en collaboration avec les Unités de Recherche et en appui aux structures de soins locales.

Ouverture prévue en septembre 2025.

[Liens vers le centre Léa Vion :](#)

(NCEA), psychologie de l'éducation (EDUC), Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique (PDCP), Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention (PSCC).

Plaquette de présentation :

<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/wpcontent/uploads/sites/13/2023/11/plaquette-centre-Lea-Vion.pdf>

Fiche descriptive du projet :

https://ufr-psychologie.unicaen.fr/wp-content/uploads/sites/13/2023/11/fiche-lea-vion_3.pdf

Pochette :

<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/wp-content/uploads/sites/13/2023/11/pochette-lea-vion.pdf>

3. Les 300h de stage d'observation et de pré-professionnalisation en M1 : avis du terrain

En M2, les étudiant.es réalisent majoritairement un seul stage (82% des cas) dont la durée oscille entre 300h et 357h. Le stage de M2, non gratifié (90% des cas) est majoritairement réalisé en Basse-Normandie (91% des stages), principalement dans le calvados (59%). Le milieu associatif et les établissements publics de santé représentent 81% des lieux de stage. 95% des stages sont effectués dans le secteur sanitaire et/ou social.

En M1, les stages ne sont pas gratifiés dans 99% des cas. Dans 85 % des cas, les stages sont réalisés en Basse-Normandie (à 64.8% dans le département du calvados). 77% des stages sont réalisés dans des établissements publics et des association. 90% des stages sont réalisés dans le secteur social et/ou de la santé. 60% des étudiant.es de M1 ont choisi de réaliser un seul stage de 300h ou plus.

La discussion à propos des stages de master s'est engagée sur :

La gratification des stages : Le contexte de crise notamment à l'hôpital, ne doit pas suffire à expliquer la faible fréquence de gratification des stagiaires en psychologie. L'hôpital reçoit des stagiaires d'autres disciplines qui sont gratifiés... Une solution qui mériterait d'être pensée est la formation en alternance.

Les périodes de stage : il est rappelé que les étudiant.es ont le droit d'être en stage dès lors qu'ils/elles ne sont pas en cours. Les stages sont possibles pendant les semaines de vacances hors les deux périodes de fermeture administrative de l'université (vacances de Noël : Du 20/12/2023 au 06/01 2024 ; période estivale : 25/07/2024 au 18/08/2024). Le stage reste possible tant que l'UE à laquelle le stage est rattaché n'est pas validée.

Il est également rappelé que les étudiant.es peuvent bénéficier d'une autorisation d'absence en cours pour permettre d'assister à des suivis, à une restitution d'évaluation, un bilan... Cette autorisation n'est pas de droit : elle doit se faire en concertation entre le tuteur/la tutrice de stage et le/la référent.e universitaire.

Un point de vigilance en général sur les possibilités de lieu de stage : on arrive à une période où de nombreux et nombreuses psychologues sont parties ou s'approprient à partir à la retraite. Les psychologues en place sont moins nombreux à attester des trois années d'exercice pour encadrer des stagiaires. Cet effet des âges se cumule avec un effet post covid faisant qu'il y a moins de tuteurs et tutrices pour encadrer des stagiaires. En conséquence, sur le terrain, les psychologues en poste se trouvent davantage sollicités par des demandes de stage que les années passées.

En ce qui concerne le passage des 200h aux 300h de stage en M1 : pas assez de recul sur le terrain pour faire le bilan relatif à ce changement. Toutefois, il peut être judicieux en début de stage de M2, de reprendre avec le/la référent.e universitaire, les compétences développées par l'étudiant.e lors de son stage de M1.

Le stage en L3 : les psychologues se disent envahi de demandes de stages par les étudiant.es de L3. Sur le terrain, la priorité doit être donnée aux stages de master.

Il est rappelé que le stage de L3 n'est pas obligatoire pour intégrer un parcours master à l'université de Caen. Bien évidemment, la situation caennaise ne reflète pas ce qui peut être exigé dans d'autres universités. Le stage de L3 a pour vocation de permettre aux étudiant.es de découvrir un métier vers lequel ils/elles souhaitent s'orienter : cela peut être psychologue ou tout autre métier (professeur des écoles, orthophoniste...).

4. Évaluation des stages : rôle du tuteur ou de la tutrice

Il est important de garder en tête que lorsque les tuteurs et tutrices de stage se trouvent en difficulté pour la validation du stage, ils/elles doivent faire part de leur doute au référent ou à la référente universitaire. Le bilan de stage à mi-parcours **qui est fait avec le référent ou la référente** universitaire doit permettre d'exprimer clairement devant l'étudiant.e les interrogations quant à sa diplomation. La décision de validation ne repose pas entièrement sur le tuteur ou la tutrice de stage : le tuteur/la tutrice et la référente/le référent universitaire co-portent la responsabilité de la validation.

Pour rappel, le stage est évalué par :

Le CARNET DE STAGE rempli et signé par les parties concernées. **En concertation avec le ou la référent.e universitaire, le tuteur ou la tutrice de stage valide ou non les acquis au cours du stage portant sur l'attitude professionnelle dans ses aspects méthodologiques et relationnels.** Une évaluation qualitative et commentée sera également proposée et une attestation de stage sera délivrée (**même si le stage n'est pas validé**).

REDACTION D'UN RAPPORT noté par un ou une enseignant.e-chercheur.e ou un.e psychologue praticien.ne et portant, le cas échéant, sur l'ensemble des stages effectués au cours de l'année de formation.

En cas de non dépôt du rapport de stage, l'UE n'est pas validée mais les heures de stage réalisées restent acquises.

SOUTENANCE ORALE notée par un jury composé d'au moins 2 enseignants-chercheurs, dont le ou la référent.e universitaire, et de psychologues invités, dont le tuteur ou la tutrice psychologue de stage **et le ou la référent.e-praticien.ne du parcours** ; elle est d'une durée de 30 minutes maximum en M1 et s'intègre à la soutenance de fin d'étude en M2 (1 heure maximum, UE20).

Les référent.es praticien.nes de chaque parcours sont :

Mme Charlotte Mancel (CDEAF)

Mme Catherine Lalevée (NCEA)

Mme Corinne Grasménil et Mme Perrinne Izquierdo (EDUC)

M. Luc Vigne (PRCP)

Mme Barbara Grujard (PSCC)

Fin de la réunion : 16h30